



Treize-Vents

Parcours utilisant les anciens chemins creux d'accès et de servitudes des moulins de bord de Sèvre Nantaise. Les chemins sont restés dans leur état primitif. Les meuniers avaient ce seul accès à leur moulin pour apporter le grain et commercialiser la farine vers Mallièvre et la Chapelle Largeau, à dos d'âne ou avec une petite charrette.

A la Chataigneraie, au Vault, vue magnifique sur la Vallée de la Sèvre Nantaise et le Haut Bocage Vendéen ; St Michel Mont Mercure, le Puy du Fou, Chambretaud, St Malo du Bois, Poupet, St Laurent sur Sèvre et ses clochers.

L'ESPACE VERT DE LA BOULAIE. Promenade agreable qui suit le cours d'eau de la Vouzaie à travers les rochers. La légende leur attribue des utilisations druidiques. Continuer le sentier qui enjambe le ruisseau par un joli petit pont en maçonnerie de pierre de pays de style roman. Sur un rocher, à votre gauche, sur le bord de la route, on aperçoit une croix de granit, souvenir du jubilé de 1901.



« L'Arceau du Pontreau »



CIRCUIT 01

LE SENTIER DES COTEAUX

DURÉE : 1H À 2H15

DISTANCE : 3,5 À 8,5 KM

DÉPART : PARK. DE L'ESPACE VERT

Plus d'Infos :

Balisateur sur site :

A à B : jaune

B à C : jaune et rouge (GRP)

C à D : jaune

D à E : jaune et rouge (GRP)

E à A : jaune

Liaisons : ⑥ vers Mortagne en suivant le GR de Pays (fiche rando N°1), vers St Aubin des Ormeaux / Tiffauges (fiche rando N°9 et N°3)

Accessibilité :
Piétons et VTT

Détail du circuit :

Au départ du parking de l'Espace Vert de la Boulaie sur la RD 11 : Mauléon-Les Herbiers. Prendre le chemin de terre TV01, en jaune, après le pont en bois, traverser l'espace vert, prendre sur la droite jusqu'au point ②, puis à gauche route goudronnée sur 100m, et enfin à droite : Baillarge (point ③).

A droite, suivre la Sèvre sur 1 km, au niveau de la chaussée de Poupet, prendre sur la droite pour rallier le point ④.

- Prendre à droite pour les 3.5 km et retour à l'Espace Vert point ①.
- Prendre en face pour les 5.5 km, suivre la route goudronnée sur 1.2 km, puis prendre sur la droite la



direction du bourg, la coulée verte, et rejoindre le point de départ ①.

- Prendre à gauche pour les 8.5 km et pour l'extension de 5 km. Suivre le chemin de terre et la route goudronnée jusqu'au point ⑤.

A partir de ce point ⑤ :

- prendre à droite pour retourner vers le point ①, en traversant le bourg de Treize Vents et la coulée verte.
- Pour l'extension de 5.5 km, prendre à gauche, en direction du Coteau. Aller retour du point ⑤ au point ⑥. De retour au point ⑤, suivre en face, direction le bourg de Treize Vents jusqu'au point ①.